



Compte rendu 15 mars 2012

Présents :

- Delphine Charlet, élue-référente ; Pierre Gouzi, adjoint au cadre de vie, police, travaux ; Anais Allasseur, chargée de mission aux conseils de quartier, Pierrick Glon, services techniques de la Ville
- Noel Donval, Jean-Dominique Gauthier, Pierre Gloaguen, Didier Loustaunau, (excusée : Catherine Meubry)
- Vingt cinq habitants du quartier

1 - Présentation par LTA.

Le bureau du comité de quartier avait invité Lannion-Trégor Agglomération à venir nous présenter les activités de leur compétences et en particulier les déchetteries. LTA ne reconnaît pas les comités de quartier et nous engage à remonter nos questions via les élus locaux (voir réponse à la fiche 18 ci-dessous).

2 - Planning des travaux rue des Frères Lagadec.

L'aménagement de la rue sera conforme à la présentation faite lors du comité de quartier du 17/11/2011.

Un planning prévisionnel des travaux a été communiqué. Début des travaux vers le 10 avril, avec une 1/2 chaussée condamnée et la mise en place de feux pour circulation alternée pour 2 semaines. Jusqu'à la fin des travaux, prévue fin juin, la circulation restera perturbée et pourra être partiellement ou totalement bloquée; la rue sera complètement bloquée par exemple la semaine du 23 avril.

(le planning à jour sera disponible sur le site de la Mairie : <http://www.ville-lannion.fr/agenda.html>)

La décision de la mairie d'installer de façon définitive les chicanes de la rue Lagadec semble définitive malgré les avertissements répétés de plusieurs habitants du quartier quant à la dangerosité de ces chicanes : en effet, au moins 5 accidents avérés ont eu lieu au niveau des chicanes depuis leur mise en place. D'après ces habitants, l'objectif d'amélioration de la sécurité serait non seulement non atteint mais contredit par les faits. D'autres solutions ont été proposées mais la mairie n'a pas l'intention de modifier ses plans.

3 avancement des fiches remontées vers la Mairie.

Fiche 4 : Des plots installés rue de Kergariou sont trop espacés. Une voiture peut se garer au niveau de la bosse. La mise en place d'un plot supplémentaire est acceptée. Statut : en attente installation.

Fiche 5 : Croisement rue du Menhir avec Pen ar C'hoad manque de visibilité au stop : les services techniques proposent d'avancer le stop et de retrécir la chaussée de la rue du Menhir pour obliger les véhicules arrivant de Bel Air à ralentir et à se dévier sur la gauche avant le croisement. Date des travaux à préciser par les services techniques. La solution sera implémentée provisoirement par un marquage au sol et des plots.

Fiche 9 : Le cheminement des piétons rue du Général De Gaulle du côté du petit parking des arcades est inexistant donc potentiellement dangereux. La solution de mise en sens unique de la rue, proposée par certains habitants afin d'agrandir l'espace piéton et le petit parking, a été rejetée par la mairie. Mais le problème de cheminement subsiste.

Fiche 10 (trottoir demandé rue de Pen ar C'hoad) : cette demande de cheminement piétonnier est justifiée mais un grand nombre de demandes de ce type est formulé sur l'ensemble de la commune; leur priorisation est à venir lors d'une commission. Statut : en attente du retour de la commission.

Fiche 11 : (Lampadaire chemin de Corvezou) : L'étude de l'installation d'un lampadaire sur un poteau électrique existant va être lancée. Statut : en attente résultat étude.

Fiche 12 (ornières chemin de Corvizou) : les trous rue de Corvezou ont été rebouchés; une personne de l'assistance estime cela insuffisant; toutefois la réfection totale de l'enrobé n'est pas envisagée.

Fiche 15 : (mini déchetterie de la rue de la Haute Rive) : Tous les problèmes liés au service d'ordures ménagères doivent être réglés par les services de l'agglomération, joignables au 0 8000 22300.

Fiche 16 (passage piéton de Sainte Anne/ quai Foch sans visibilité) : les services techniques proposent de décaler le passage piéton vers le quai Foch et d'installer une barrière pour éviter les traversées vers le centre-ville dans le virage. Statut : en attente de précision de date de travaux.

Fiche 18 (demande d'une déchetterie pour végétaux rive-gauche). LTA considère que la densité de déchetteries (1 pour 7500 habitants) sur l'agglomération est suffisante. Elle serait déjà 2 fois supérieure à celle en vigueur en France. Il n'est pas envisageable, selon LTA, d'implanter de déchetterie non gardée. Or le coût du gardiennage est trop important pour justifier une déchetterie verte seulement

Fiche 19 : (Trottoir chemin de Corvezou) : Même réponse que pour la fiche 10.

Fiche 20 : (propreté aux alentours du cinéma) : le périmètre de nettoyage de type "centre-ville" a été étendu au quartier du cinéma - auberge de jeunesse, Enssat, avec ainsi une fréquence plus importante du nettoyage sur cette zone. Question dans la salle : est-ce que la rue de Kerniflet reliant la gare à son parking est incluse dans cette zone ? Statut : avoir un plan précis des rues concernés par ce nettoyage plus fréquent.

4 - Discussion avec la salle.

* Est-ce que le contresens cycliste dans la rue de Kerampont a été testé pour s'assurer que cette rue convient pour ce type d'aménagement ? En attente de réponse de la Mairie. (A noter que ce contresens ne commence qu'au niveau de la rue Paul Peral; le haut de la rue de Kerampont reste interdit avec un panneau le précisant) Faux problème : contresens en vigueur seulement en bas de la rue, ce qui est acceptable

* peu de personnes respectent la priorité à droite au croisement de la rue de Trorozec et de la rue de Kergariou : proposition des habitants de faire installer un panneau rappelant cette situation. (faire une fiche de liaison).

* Un certain nombre de passages piétons surélevés situés au début de la route de Ploubezre ne sont pas signalés pour rappeler aux automobilistes de ralentir : proposition de faire installer un panneau. (faire une fiche de liaison)

* Les passages piétons surélevés du carrefour de Kerampont/Lagadec seront refaits à l'occasion des travaux de la rue Lagadec

* Rond point au carrefour du centre social. Cet aménagement avait été promis par la municipalité avant les comités de quartier. Des plans existent. Faire une fiche de liaison pour réactualiser ce point.

5 - Renouveau du bureau.

Une partie du bureau sera renouvelée à la prochaine réunion début juillet. Les candidatures peuvent être déposées à la Mairie, via un formulaire en ligne ou le jour de la réunion. Un tirage au sort sera effectué, si besoin, pour désigner les futurs membres parmi les candidats.

6 - Informations

*** Collecte des déchets**

Le tri sélectif sera réorganisé à partir du début du mois de mai. Tous les déchets triés (plastiques, papiers, ...) seront collectés dans un seul sac. Les possibilités de tri seront étendues. Le sac sera remplacé par une poubelle dans les zones pavillonnaires. Le ramassage du tri sélectif ne se fera que tous les 15 jours. Une campagne d'information sera effectuée en temps utile.

*** Rocade sud**

L'année 2012 sera consacrée aux études d'impact et de trafic. Les conseils municipaux des trois communes concernées seront invités à se prononcer vers la fin de l'année.